

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand
Band: 81 (1954)
Heft: 2

Artikel: Chassons... le "cafard"
Autor: Rms.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-228855>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CHASSONS... LE „CAFARD”

La chasse est un sport excellent. D'abord, il chasse le cafard, ensuite il permet au chasseur d'engraisser si son chien maigrit et s'il ne reste aux lièvres traqués et manqués que la peau et les os. En effet, ou bien le chasseur chasse, c'est-à-dire se tient immobile à son poste et l'on sait que l'absence de mouvement fait engraisser ; ou bien, il est en mouvement et c'est pour dépiauter une cuisse de poulet, mettre à mal une côtelette ou deux de porc et arroser le tout d'un vin bouché bien tiré ; une bouteille chassant l'autre, avec au dessert une grappe de chasselas.

Ah ! ce que les chasseurs peuvent se mettre dans le fusil, c'est inimaginable. Aussi ont-ils tous le ventre en forme de gibecière.

Généralement, les chasseurs vivent en société et s'ils s'attardent longtemps à pique-niquer, c'est que personne n'ose s'en aller, sachant que « qui va à la chasse perd sa place... »

Pour aller à la chasse, il faut s'embarasser de tout un appareil : l'appareil de chasse... Il se compose d'un couteau militaire avec tire-bouchon, d'une automobile (la chasse à courre n'est plus pratiquée depuis longtemps et les chasseurs à pied n'existent plus), d'un chien courant, et très souvent d'un fusil à chien percutant.

De temps en temps le chasseur qui se respecte change son fusil d'épaule et commence par chasser ses soucis. Chez nous, c'est assez rare qu'il ait à faire usage de son fusil autrement que pour

attirer l'attention de ses collègues chasseurs. Toutefois, il peut se faire qu'un lièvre ou un renard passe à la portée de son regard. Dans ce cas, le chasseur s'efforce de tirer si possible dans la direction où il a cru voir remuer quelque chose. Ça peut être un autre chasseur.

Pour éviter ce danger, un de mes amis me disait qu'il préférerait suivre les trams de Montherond à la tombée de la nuit et attendre que les lièvres levés soient aveuglés par les feux de la voiture ; un coup d'accélérateur et le lièvre est à lui.

* * *

On dit que les chasseurs déforment souvent la vérité. Cela n'est pas exact, ils ne font que l'arranger ; là est leur part de création. Car, enfin, quand un chasseur manque un bossu, hé bien ! le blessé, c'est le chasseur ; il est gravement blessé dans son amour-propre.

* * *

Un chasseur du Gros-de-Vaud racontait ses prouesses.

— J'aperçois un jour, dit-il, un ramier, gros comme un bon poulet de grain. Je le tire, pan ! Il tombe !

— Le tirez-vous au vol ou bien posé ? lui demande-t-on.

Alors le bon Vaudois, très embarrassé, hésitant :

— Oh ! comme qui dirait... entre les deux !

rms.